



► **Mieux comprendre les marchés financiers.**

La bourse donne aux entreprises privées la **possibilité de trouver des financements** auprès des investisseurs individuels et institutionnels. Elle organise également la **rencontre entre l'offre et la demande de titres financiers**.

↓ MARCHÉ PRIMAIRE

Une entreprise peut choisir comme **source de financement** de lever des fonds en bourse. Elle décide alors de **s'introduire en bourse** : elle propose aux investisseurs de la financer en échange de titres de propriété de l'entreprise, les actions. Si par la suite elle souhaite lever à nouveau des fonds en bourse, elle pourra lancer des augmentations de capital, c'est-à-dire émettre des actions supplémentaires.

Ce type de financement correspond au **marché primaire** : c'est celui où les investisseurs qui ont confiance dans l'entreprise la financent directement et reçoivent en échange des actions. Ils deviennent alors **actionnaires de la société, ou co-propriétaires**, et en acceptent les risques et le potentiel de gain.

↓ MARCHÉ SECONDAIRE

Les actionnaires **peuvent vendre leurs actions à d'autres personnes** : c'est ce qu'on appelle **le marché secondaire**. Comme l'action est échangeable sur le marché, on dit que la société est « **cotée en bourse** ». C'est **la rencontre de l'offre et de la demande** sur le marché secondaire qui fixe **le cours d'une action** (prix ou cote) à un instant donné. **Le changement continu** entre le niveau de l'offre et celui de la demande **fait fluctuer le cours de l'action** dans le temps.

Le marché primaire est possible **grâce à l'existence du marché secondaire** : la possibilité de pouvoir **revendre une action est essentielle** et matérialise **la liquidité d'une action**. Cela garantit aux tout premiers investisseurs ayant acheté ces actions (marché primaire) la possibilité de les revendre (marché secondaire).

La **bourse** joue ainsi un **rôle primordial dans l'économie** puisque :

- les entreprises y trouvent **une partie des capitaux nécessaires** à leur développement ;
- les actionnaires **financent directement cette croissance** (marché primaire) et peuvent ensuite échanger leurs titres (marché secondaire), assurant ainsi la pérennité de ce type de financement pour les entreprises.



BON À SAVOIR

Le CAC 40

Le CAC 40 (Cotation Assistée en Continu) est l'indice de référence du marché français. Il mesure l'évolution du cours de bourse de 40 entreprises de la Bourse de Paris. Les valeurs du CAC 40 sont sélectionnées en fonction de leur capitalisation boursière et de leur part de « flottant », c'est-à-dire la portion de leur capital mise à la disposition du public et donnant lieu à des échanges en bourse.

Air Liquide était, au 31 décembre 2025, **la sixième capitalisation la plus importante** de l'indice CAC 40, **avec une capitalisation boursière de 92 852 millions d'euros** et un **flottant de 100 %**.



Fiche signalétique

Action Air Liquide au 31 décembre 2025

Négociation en continu sur
EURONEXT Paris (Compartiment A)

- **Code valeur** : ISIN FR0000120073
- **Valeur nominale** : 5,50 €
- **Nombre de titres** : 579 384 423 titres
- **Capitalisation boursière** : 92 852 millions €
- **Cours de clôture** : 160,26 €
- **Poids dans l'indice CAC 40** : 5,78 %
- **Poids dans l'indice EURO STOXX 50** : 2,11 %